

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Olivier Viviane Ross

<https://www.cadre21.org/membres/b75a5d92019730bd029b5f9a>

Date d'obtention : 2024-02-15 17:31:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode efficace et uniforme grâce à l'utilisation de la trousse d'intervention rapide (Questionnaire et mode d'intervention).

Le point positif de cette méthode d'intervention est la rapidité de la réponse apportée par les intervenants scolaires dans le traitement de la situation. (4 jours au lieu de plusieurs semaines pour limiter la diffusion incontrôlable des images et vidéos à caractère pornographique).

Dans les faits, mon intervention rapide contribuera à venir en aide à la victime, aux témoins et même à l'instigateur (après le processus judiciaire, s'il y a lieu ou pas).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Avec cette formation, mes interventions seront plus précises.

Le rôle de chacun des intervenants est très clair.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Suivre les protocoles de la trousse d'intervention.

Ne surtout pas consulter les images ou vidéos.

Préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime durant tout le processus et après, bien évidemment.

Ne pas se substituer aux policiers lors de la rencontre avec le protagoniste du sexto, particulièrement lorsqu'il s'agira de malveillance.